

La [REGION LIMOUSIN](#) / T : 05.55.45.19.00 (siège à Limoges), organise une grande consultation jusqu'au 17 octobre 2015. Objectif : sonder les personnes sur le projet de classement en réserve naturelle régionale des parcelles se trouvant sur les communes de : - Saint-Sylvestre et Ambazac (Domaine des Sauvages) - Champagnac-la-Rivière, Saint-Laurent-sur-Gorre, la Meyze, Saint-Hilaire-les-Places, Bussière-Galant, Saint Bazile, Champsac, Gorre et Saint-Cyr ("Réseau de landes thermo-atlantiques du [PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSIN](#) / T : 05.53.55.36.00"). La Région Limousin procédera au classement des 2 sites en RNR, par délibération des élus après accord des propriétaires.
www.regionlimousin.fr / www.pnr-perigord-limousin.fr